

CIBLE

Résistance

Publiés le 20 décembre au *Journal officiel*, deux décrets soumettent désormais les ressortissants algériens au droit commun lorsqu'ils souhaitent demeurer en France plus de trois mois.

A la place du visa de tourisme, un visa de long séjour est maintenant exigé - lequel nécessite une procédure longue et de surcroît compliquée par le fait que les demandes doivent être adressées par écrit à Nantes en raison de la fermeture des consulats français en Algérie. En outre, les Algériens qui viennent en France pour une durée de moins de trois mois sont astreints à produire un certificat d'hébergement contresigné par le maire.

Ces mesures, qui s'inscrivent dans le cadre d'une législation de plus en plus xénophobe, constituent des arrêts de mort pour toutes les Algériennes et tous les Algériens qui sont visés par les terroristes.

Pierre Bourdieu, Jacques Derrida et Sami Naïr dénoncent cette ignominie et appellent à la résistance civique. Leur combat est le nôtre.

Exigence

Droit au logement !



Défense

Livre blanc, livre noir

p. 8

Histoire

Sur François I^{er}

p.6/7

CONCENTRER LES EFFORTS

Royaliste fervent depuis ma jeunesse, je ne puis néanmoins que souscrire à l'exposé de P.J.D. (Alpes Maritimes) dans la tribune des lecteurs de *Royaliste* n° 627.

Dans l'environnement politique médiocre (malgré son « énar-chisme ») et pourri que nous vivons, il eut été plus souhaitable que jamais à la famille d'Orléans de se prononcer et d'offrir une alternative. A défaut il faudra attendre un septennat de plus ! Qui aura le courage de continuer à « pédaler » dans le vide de septennat manqué en septennat manqué ? Difficile de toujours continuer à être plus « royaliste que le Roi » et cela par delà les générations !

Peut-être la famille d'Orléans - si son désir est de renouer - pourrait-elle passer la main, officiellement à la branche aînée qui essaie de faire parler d'elle tout en ne bénéficiant guère (encore) du support des sympathisants de la famille d'Orléans ?

Comme sans doute beaucoup d'autres royalistes de cœur ou de raison, je manque de repères et d'espérance.

Votre revue *Royaliste*, par son courage, sa clarté et son ouverture n'en a que plus de mérite. Mais jusqu'à quand ? L'initiative de réduire le format est sage et ne présente que des avantages. Peut-être faut-il concentrer les efforts sur cette seule revue (au lieu de se disperser) ? Pourquoi pas non plus offrir ses colonnes à d'éventuels annonceurs qui « en se déclarant » ne pourraient que s'honorer ?

Bon courage et bien amicalement à tous.

J.W. (Bas-Rhin).

INDIGNÉ

Je m'abonne à *Royaliste* pour trois mois. Je n'en n'avais d'abord nullement l'intention ! Mais j'ai lu dans le Courrier des lecteurs (*Royaliste* n° 632), les propos d'un c... qui écrit que vous êtes « une petite feuille sans talent littéraire, etc. ».

Alors là, énervement ! Insoumission !

Vous ne méritez pas ça !

Que les médiocres lisent les cacas du *Figaro*, *Libération*, *Le Monde* et que les hommes éclairés lisent *Royaliste* !!!

T. B. (Saône et Loire).

COURRIER

P'TIT PRINCE

J'ai lu avec intérêt le numéro de votre journal que vous avez eu la gentillesse de m'envoyer. Je dois vous dire qu'auparavant il m'était apparu que les photos et le ton parfois agressif des propos n'étaient pas en accord avec l'attachement que je porte au chef de l'État, tout comme à la Famille de France.

J'ai apprécié que votre publication « Spécial été » aborde d'une manière toute différente des problèmes qui touchent davantage au cœur. Comme vous, je suis très sensible à la misère grandissante, et je pense que la prise de conscience personnelle et l'action individuelle peuvent motiver notre société pour que chacun retrouve ses responsabilités. Le travail est immense pour toucher les cœurs, mais cette transformation des mentalités a commencé, et vous y contribuez certainement.

Croyez-bien que j'ai beaucoup d'estime pour ceux qui donnent de leur temps et mettent en pratique leurs efforts au service d'une idée. Lorsque cet idéal est sincère et qu'il provient du cœur, toutes les causes aussi différentes qu'elles puissent paraître se valent, et étrangement se rejoignent dans le respect des différences. C'est là un grand espoir, et un formidable encouragement pour nous tous.

Et je suis persuadé que sur des notes plus optimistes, avec tous ceux qui savent écouter et lire entre les lignes, il y a déjà un engagement et une parole. C'est bien là je crois le signe d'une amicale pensée, d'un p'tit prince à la recherche de ce qui semble plus vrai.

J.Y. H. (Pays Bas)

PAS CONVAINCU

Vous venez de me faire parvenir quelques exemplaires du journal *Royaliste*, ce dont je vous remercie. Je tiens cependant à vous signaler que, malgré l'intérêt que j'ai pu attacher par le passé à la lecture de votre journal, je ne suis pas décidé à renouveler mon abonnement. Pourquoi me direz-vous ?

Tout simplement parce que j'ai acquis la conviction que l'esprit royaliste, s'il peut être un courant de pensée utile dans un débat d'idées, ne saurait constituer à mon sens, ni aujourd'hui, ni plus tard, une force suffisante pour s'imposer véritable-

ment au peuple français.

Et puis voyez-vous, nous élisons un président de la République pour sept ans, que beaucoup trouvent souvent encombrant et insupportable lorsqu'il s'installe dans la durée (de Gaulle, Mitterrand). Alors que dire d'un Roi qui serait là, sa vie durant !... Inamovible, indétronable ! Ce serait me semble-t-il, lourd de dangers et source de conflits majeurs.

Pour éviter toutes complications le monarque serait contraint de ne rien faire ou, tout au plus, « d'inaugurer les chrysanthèmes » tout en émarquant de façon « conséquente » au budget de l'État. Serait-ce bien raisonnable ?

En conclusion je dirais que, dans nos pays démocratiques, vos idées sont respectables et méritent de s'exprimer tout à fait normalement. Mais j'avoue humblement ne pas les partager.

N.M. (Bouches-du-Rhône)

BANLIEUES

Ayant pris connaissance, grâce à l'abonnement d'essai dont vous m'avez fait cadeau, du n° 630 de *Royaliste* vous me permettez à mon tour d'être en désaccord avec vous concernant l'article « Pour une politique de la ville ». Si sur le fond j'abonde dans le sens de Philippe Ethuin, un passage me laisse perplexe, je cite « améliorations des transports pour désenclaver les quartiers et les rapprocher du centre ville, animations ! lieux de rencontre entre les habitants des différentes cités ».

Je suppose que hormis *Royaliste* il vous arrive de lire les faits divers relatés par les quotidiens nationaux ces dernières semaines, ils donnent à réfléchir sur la volonté réelle de ces « jeunes » à s'intégrer dans notre société, qui est certes, loin d'être parfaite mais je ne vois pas comment les autorités pourraient résoudre ces problèmes quand on constate que les machinistes des transports existants déjà sont régulièrement agressés ce qui amène un ras-le-bol du personnel RATP et qui a été à l'origine de la dernière grève.

Vous avez dit animations ? Malheureusement elles ne manquent pas, et ce ne sont sûrement pas celles que vous souhaiteriez - voir les événements d'Amiens, ambiance de guérilla urbaine - les vandales se chargent de détruire les maisons de jeunes déjà conçues, de chasser les commerçants,

trop souvent victimes de vols ou agressions sans oublier les véhicules incendiés lors d'affrontements avec les forces de l'ordre, et je passe sur l'état des H.L.M., ascenseurs hors service, boîtes aux lettres éventrées, graffiti. Toutes ces déprédations font que ces lieux deviennent effectivement sinistres et invivables, mais à qui la faute ? Car si l'on veut un environnement agréable il faut savoir le respecter, ce qui encourage par ailleurs les communes responsables à entretenir le parc immobilier. D'après certains sociologues ces « jeunes » subissent comme une sorte de « viol », l'intrusion dans leur univers, de l'autobus, de la camionnette de la police ou de la voiture des pompiers. Tous ces véhicules représentatifs de l'État et symbole d'un autre monde dont ils ne veulent absolument pas sont régulièrement lapidés par ceux que l'on désigne commodément par le terme de « voyous » et qui sont souvent manipulés, et il serait intéressant par ailleurs de savoir par qui !

Or ces irréductibles se marginalisent eux-mêmes en détruisant les commerces qui précisément contribuent à l'animation de ces quartiers ! Et créent des zones de non-droit où la police et les services publics évitent de pénétrer.

Solutions ! Rétablir la loi française dans ces secteurs où elle est bafouée, interpellier les marginaux et trafiquants de drogues ou autres délinquants, et seulement ensuite prendre les problèmes que vous citez à bras-le-corps avec le concours des habitants de bonne volonté qui ne demandent qu'à s'intégrer sincèrement.

Mais je m'interroge sur la volonté réelle de nos dirigeants de vouloir vraiment rétablir les lois de la République dans ces cités à problèmes. Car j'ai lu ici et là qu'il s'était instauré une économie souterraine, trafic en tout genre et surtout drogue, un seul dealer fait paraître-il vivre toute une famille !! Nos responsables préfèrent peut-être concentrer ces gens dans un ghetto et pour ce faire ferment les yeux sur ce qui s'y passe, quitte à supporter les expéditions périodiques d'une centaine de casseurs connus des services de police, une soupape de sûreté en quelque sorte, dans le but d'éviter de futures explosions sociales.

Peut-être estimerez-vous que l'abonnement d'essai que vous m'avez offert ne vous sera guère profitable, mais, que voulez-vous, j'ai toujours été un mauvais élève et à 71 ans la souplesse n'est plus mon fort.

M. L. (Rocheville-sur-Mer)

Gouvernement

Des actes arbitraires

Il n'y a pas seulement des lois xénophobes : certaines mesures administratives aggravent le dispositif légal au mépris du droit.

Un coup de tonnerre médiatique chasse l'autre. Charles Pasqua le sait : habile à provoquer l'événement et à en tirer le maximum d'avantages politiques, il sait que le fond de l'affaire sera vite oublié et que ses actes plus ou moins arbitraires ne feront pas la une de l'actualité lorsqu'ils seront officiellement dénoncés.

Ainsi l'affaire des internés de Folembay : plusieurs tribunaux ont déclaré que cette assignation à résidence était illégale, puisque la très médiatique caserne était organisée comme une prison alors que nulle autorité judiciaire n'avait décidé une mise en examen ou une incarcération. Quant aux expulsions vers Ouagadougou, elles ont été reconnues légales dans la mesure où elles s'appuient sur des rapports des renseignements généraux - même si ces rapports ne sont pas signés, ce qui permet de justifier bien des démarches douteuses.

François Bayrou semble s'être mis à l'école de Charles Pasqua. Sa circulaire interdisant les « signes ostentatoires » et autorisant l'exclusion des jeunes filles portant des foulards est contraire à la jurisprudence du Conseil

d'État. Celui-ci n'a cessé d'affirmer que la liberté d'expression religieuse ne peut être limitée qu'en cas de trouble de l'ordre public, appréciable au cas par cas.

Selon cette jurisprudence, une jeune porteuse de foulard ne pourrait être expulsée d'un établissement d'enseignement public que si elle faisait de la propagande religieuse ou si elle refusait d'assister à certains cours. C'est fixer là une limite claire, puisque l'expulsion serait alors fondée sur un acte manifestement contraire au principe de laïcité et au règlement intérieur de l'établissement - en écartant le problème insoluble de l'interprétation des « signes ».

La circulaire Bayrou ne contredit pas seulement cette sagesse en organisant une véritable chasse aux sorcières : elle est passible d'annulation car « une circulaire ne peut ni créer ni retirer des droits » comme l'a récemment rappelé le vice-président du Conseil d'État (1). A l'exemple des parents d'élèves de la FCPE, il faut dénoncer la logique d'intolérance et les actes arbitraires qui violent nos principes de droit.

Jacques BLANGY

(1) cf. *Le Monde* du 20 décembre 1994.



Rocardie

Le chant de la ruine

Dans l'art du contretemps, Michel Rocard ne déçoit jamais les spectateurs. Mais ses actes de fausse contrition finissent par lasser.

Toujours défaite, faute d'une claire compréhension du politique, la « deuxième gauche » n'en finit pas de rebondir. Après avoir cru trouver en Jacques Delors son candidat idéal, et fort dépitée de sa défection, elle tente de se refaire une santé avec Michel Rocard - éternel vaincu qui n'est jamais meilleur que lorsqu'il glose sur l'échec.

On se souvient que le chantre de la deuxième gauche avait fait un malheur dans le spectacle médiatique en lar-moyant sur l'échec de la gauche aux législatives de 1978. Lui et ses amis furent excellents lorsqu'ils prêchèrent résignation et sacrifice pour appuyer la politique deloriste de « rigueur ». Lorsque « Michel » était à Maignon, des cortèges de flagellants rocardiens répétaient sur tous les tons que la gauche irait « dans le mur » aux législatives - le calcul de ces braves gens étant de rebondir sur la défaite de 1993 pour gagner « avec Michel » la présidentielle de 1995. Le « big bang » annoncé à contretemps et la conquête du pouvoir au sein du Parti socialiste s'inscrivaient dans cette stratégie, dont les résultats furent particulièrement brillants : le « candidat naturel » éjecté, le Parti socialiste défait aux européennes, avec une perte de 4,5 % des suffrages en un an. Il est vrai que l'Élysée avait téléguidé le « missile » Tapie - tactique que nous avions

dénoncé à l'époque tant la promotion d'un populiste doublé d'un affairiste douteux nous paraissait dangereuse pour le pays. Mais en politique on est d'abord vaincu par ses propres erreurs et par ses propres faiblesses.

Michel Rocard ignore manifestement cette très banale vérité. Au lendemain du retrait de Jacques Delors, l'ancien candidat a dénoncé les fautes commises par les socialistes comme s'il n'avait jamais été dirigeant du Parti socialiste, ni Premier ministre trois années durant. Sur le « champ de ruines » qu'il décrit, Michel Rocard figure parmi les démolisseurs-en-chef : la preuve, c'est qu'il continue de pilonner les débris et qu'il annonce à tous vents une défaite quasi certaine. La raison de cet acharnement ? La création à plus ou moins court terme d'un parti social-démocrate dûment recentré. En d'autres termes, les rocardiens cherchent à faire du delorisme sans Delors. Pour ménager l'avenir d'un courant qui a toujours contribué intelligemment au débat démocratique, ils feraient mieux d'essayer le rocardisme sans Rocard.

Sylvie FERNOY

Royaliste vous plaît ?

Faites-le connaître à vos amis.

Trois mois d'essai = 25 F

royaliste

SOMMAIRE : p.2 : Courrier - p.3 : Des actes arbitraires - Le chant de la ruine - p.4 : Des risques aggravés - Piège pour un juge - p.5 : Le monde vu de Chamoni - p.6/7 : François 1er - p.8 : Le Négus - Idées noires à propos d'un Livre blanc - p.9 : La politique de la raison - p.10 : Dutourd, maître de lecture - p.11 : Action royaliste - p.12 : Editorial : Avec les « gauchistes » du D.A.L.

RÉDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs,
75001 Paris
Téléphone : (1) 42.97.42.57
Télécopie : (1) 42.96.05.53
Dir. publication : Yvan AUMONT
Com. parit. 51700-ISSN0151-5772

Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession : Date de naissance :

souscrit un abonnement de :

☐ trois mois (100 F) ☐ six mois (185 F) ☐ un an (270 F) ☐ soutien (500 F)

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS - CCP 18 104 06 N Paris

Des risques aggravés

La France n'a pas une, mais deux politiques en Algérie. Ce faisant, elle cumule tous les risques.

A l'immense soulagement qui a suivi la libération des otages de l'Airbus Alger-Paris par les hommes du GIGN, succède le temps du bilan et de la prospective.

Sur le plan technique, tout le monde reconnaît que la France dispose, avec les gendarmes du GIGN, de spécialistes des opérations périlleuses dont la qualité est exceptionnelle. N'oublions pas que les gendarmes sont des militaires, qui relèvent du ministère de la Défense, et non de l'Intérieur comme beaucoup le pensent.

La décision de « traiter » la prise d'otages à Marseille plutôt qu'à Alger a été justifiée par le succès de l'opération. Oubliant les trois victimes des terroristes, et négligeant les nombreux blessés du GIGN, la radio et la télévision ont immédiatement chanté les louanges d'Édouard Balladur et de Charles Pasqua et annoncé une hausse du Premier ministre dans les sondages. Calcul indécrot, en de telles circonstances. Mais surtout, les informations obtenues depuis la prise d'otages montrent que le Premier ministre s'est montré longtemps incapable de trancher entre la solution proposée par Charles Pasqua (laisser les Algériens agir, avec le concours éventuel du GIGN) et celle, préconisée par Alain Juppé, qui consistait à agir sur le territoire français. Comme le Premier ministre ne décidait pas, c'est comme d'habitude son ministre de l'Intérieur qui eut gain de

cause tout au long de la journée de Noël. Et c'est l'exécution d'un membre de l'Ambassade de France qui contraignit MM. Balladur et Pasqua à admettre le bien-fondé des mesures préconisées par A. Juppé - sans que ce dernier soit invité à la conférence de presse donnée par MM. Balladur et Pasqua à l'issue du drame.

Les congratulations mutuelles ne sauraient faire oublier l'assassinat de quatre religieux en Algérie le 26 décembre, qui montre cruellement que l'épreuve de force continue. Elle sera d'autant plus dangereuse que le gouvernement français suit deux lignes contradictoires : celle de Charles Pasqua, qui soutient le pouvoir algérien et qui négocie avec lui des livraisons d'armes, celle d'Alain Juppé qui est partisan d'une solution politique et qui soutient nettement les démocrates algériens. A travers ses ressortissants, la France se trouve donc doublement visée. Une fois suffrait, pour la cause démocratique bien entendu.

B. LA RICHARDAIS

Piège pour un juge

La très bizarre affaire qui a failli déstabiliser le juge Halphen risque de se retourner contre certains ministres - non des moindres.

A vant de se prononcer sur la tentative d'extorsion de fonds dont aurait été victime un conseiller général RPR des Hauts-de-Seine, il faut bien entendu attendre patiemment les résultats de l'enquête confiée en fin d'année à la gendarmerie.

Mais nul ne peut s'empêcher de penser que l'affaire est étrangement rocambolesque, et que ce beau-père (Maréchal) qui aurait voulu intervenir dans l'enquête de son gendre (le juge Halphen) pour que soit ménagé le conseiller général (Schuller) tombe vraiment à point nommé. Juste quand, il faut (après de fructueuses perquisitions) et comme il faut pour que le juge soit rapidement dessaisi de son enquête sur le réseau RPR de fausses factures dans les Hauts-de-Seine - qui compte parmi ses élus MM. Pasqua, Sarkozy et Giraud.

Hâtivement monté, le piège tendu au docteur Maréchal est en train de se retourner contre ses auteurs. D'abord parce que

l'éviction du juge Halphen a été empêchée par le président de la République, qui a saisi le Conseil supérieur de la magistrature. Ensuite parce que l'enquête a été retirée à la police, qui avait fait preuve d'une rare et étrange célérité, et confiée à la gendarmerie. Mais surtout parce que les magistrats voient dans cette affaire une tentative d'intimidation, qui ne peut manquer de renforcer leur détermination. Dès lors, comment expliquer les initiatives précipitées du ministre de l'Intérieur et les complaisances du Garde des Sceaux ?

- Ou bien ces ministres croient qu'on peut mater un magistrat comme au bon vieux temps, sans comprendre que le pouvoir politique se trouve confronté à une véritable insurrection des juges, qui font et feront corps dès qu'un des leurs sera ou se sentira menacé. En ce cas, la fausse affaire Halphen est d'une extrême maladresse.

- Ou bien certaines personnalités des Hauts-de-Seine redoutent la mise au jour de très regrettables malversations - qui pourraient conduire à leur mise en examen. En ce cas, la fausse affaire Halphen est également d'une extrême maladresse car toute opération politico-policière aggrave les soupçons.

L'histoire du piègeur piégé ne fait que commencer.

Maria DA SILVA

Le monde vu de Chamonix

Le projet extérieur pour la France de l'après-mai 1995 se concocte à la Direction du Trésor avec pour modèle... la Suisse.

L'accession du parti républicain à la majorité du Congrès américain est redoutée pour ses conséquences en politique étrangère. Sait-on que la France connaîtrait les mêmes effets après l'accession de M. Balladur à la Présidence ?

Des groupes de hauts fonctionnaires travaillent actuellement pour lui à l'élaboration d'une nouvelle ligne de politique étrangère et de défense. Car le grand changement est que, grâce à lui et sous lui, le noyau dur de la technocratie parisienne, le cœur du réacteur, situé au Ministère des Finances en 1986-88, passé dans la continuité à Matignon depuis 1993, va effectuer un véritable saut qualitatif en se retrouvant à l'Élysée, c'est-à-dire en appliquant sa logique purement économique aux grandes fonctions de souveraineté, « la diplomatie qui l'exprime et l'armée qui la soutient », comme les entendait le Général de Gaulle.

Enfin le Trésor va pouvoir se débarrasser du surmoi qui l'opprime depuis si longtemps ! L'analyse est toute prête : depuis la chute du bloc communiste, la géo-économie a remplacé la géo-stratégie. L'impératif économique, exclusivement, guidera notre politique : « la France, combien de contrats ? » remplacera « la France combien de divisions ? ». On se souvient du voyage du Premier Minis-

tre en Arabie Saoudite - la grande pensée du règne - inspiré par l'espoir de gros contrats. On prévoit aujourd'hui le rapatriement des forces françaises en Afrique où elles coûtent évidemment plus qu'elles ne rapportent. Cela s'appelle la fin des « aventures extérieures ».

L'aide à l'étranger ? Elle dépendra de son taux de retour. C'est-à-dire du multiplicateur de l'aide versée en exportations. En Afrique il est décrété aujourd'hui d'un pour un, donc terrain à abandonner aux institutions internationales, ainsi que la zone franc après la « première » dévaluation du CFA. Les « protocoles financiers » seront réservés aux seuls marchés porteurs, du type de celui de l'Irak hier ou de la Chine - l'autre grand voyage de la primature - aujourd'hui. Le Ministère de la Coopération ? Il sera transformé en Ministère de l'Action humanitaire, « purement humanitaire », d'après Balladur sur le Rwanda. A sa tête un médecin (Bernard Debré) plutôt qu'un gendarme.

Les Ambassades à l'étranger ? Deux cas se présentent : les pays membres de l'Union Européenne ou appelés à le devenir : tout se règle par téléphone entre responsables du Trésor. Le monde « utile » se gère de Paris. Le reste du monde : deux conseillers financiers suffisent pour toute l'Afrique subsaharienne ; bien entendu, ils rési-

dent à Paris. En poste, il n'y a pas plus de trente conseillers financiers, vingt dans les pays « civilisés », et pour le reste, les pays pauvres et « différents », une dizaine auprès des institutions multilatérales, à commencer par le FMI et la Banque Mondiale. Le service des Affaires internationales de la Direction du Trésor avec ses trois sous-directions, ses neuf bureaux et moins de cinquante hauts fonctionnaires, préfigure le nouveau Ministère des Affaires étrangères, y compris le commerce extérieur.

Cette politique, qui se veut dynamique, axée sur des pôles de croissance, n'évoque-t-elle pas celle d'un autre pays ? Rappelez-vous : la Banque, plus une armée territoriale, le refus des étrangers mais la Croix Rouge plus le siège du Haut Commissariat aux Réfugiés (abandonnant à Paris l'UNESCO, à chacun ses oeuvres !), l'idée de la confédération et la propriété, mais, bien sûr, c'est la Suisse !. Il y a quelques années, de jeunes énarques en avaient fait leur modèle. Cela s'appelait le Club de l'Horloge. Aujourd'hui, ils se concertent à Chamonix, emmitouffés devant les cimes. Après la France de Montboudif et celle de Jarnac, enracinées dans les monts d'Auvergne et les coteaux charentais, voici venir la France frileuse, une France en meublée, qui se donne pour la France des sommets. Une « France seule », qui se rêve enclavée au centre de l'Europe, indépendante du monde, si étranger.

Yves LA MARCK

♦ **BELGIQUE** : Dans son discours de Noël, le roi Albert II s'est tout particulièrement adressé aux chômeurs : « je comprends votre impatience et votre déception. Mais je voudrais vous inciter aussi à ne pas perdre courage et à garder l'espérance. Durant cette année, je me suis intéressé à de nombreux projets où les responsables économiques et politiques mettent tout en oeuvre pour créer de nouveaux emplois. J'ai vu aussi les efforts réalisés en matière de formation... Aussi à tous ceux qui pourraient être découragés, je voudrais dire : je comprends votre difficulté, mais gardez courage ! ».

♦ **ESPAGNE** : Le roi Juan Carlos s'est montré fidèle à sa réputation en délivrant un message musclé le jour de Noël devant les caméras de la télévision espagnole. Parmi les thèmes abordés, la corruption « qui érode le climat national et rabaisse la valeur morale de la démocratie... ». Ensuite, le souverain a tour à tour évoqué les problèmes cruciaux que connaît la société espagnole : le chômage, les inégalités sociales, le racisme et la xénophobie, la violence terroriste ou la solidarité internationale. Le roi a appelé de ses vœux une Europe « ouverte et solidaire qui saurait répondre aux besoins de tous ses citoyens... La communauté internationale doit cultiver la passion pour la justice, car la paix sans justice n'est que violence silencieuse ».

♦ **RUSSIE** : Le maire de Saint-Petersbourg, Anatoly Sobtchak, accuse le parquet général de Russie de bloquer les préparatifs pour l'enterrement des restes du tsar Nicolas II. Le parquet refuserait de clore l'enquête sur l'identification formelle des membres de la famille impériale russe, en dépit des expertises scientifiques ayant permis d'identifier les corps. L'inhumation devait avoir lieu dans la cathédrale Pierre et Paul de Saint-Petersbourg le 5 mars, jour de l'Absolution dans le calendrier orthodoxe.

♦ **MONACO** : Après la publication par l'hebdomadaire *Paris-Match* d'un article sur le prince Rainier, évoquant la possibilité d'une prochaine abdication à la suite de l'intervention chirurgicale subie en novembre dernier par le doyen des souverains européens, le palais princier a publié aussitôt un communiqué officiel pour apporter « le plus formel démenti à la nouvelle d'une abdication ». Le prince s'est déclaré « profondément surpris par cette nouvelle fantaisiste dénuée de tout fondement ».

♦ **OMAN** : Le sultan Qabous bin Saïd a marqué une nouvelle fois son indépendance d'esprit en recevant le 26 décembre dernier le Premier Ministre israélien Yitzhak Rabin à Mascate afin de lui exprimer « son soutien au processus de paix et contribuer à le renforcer ». Ce souverain a toujours fait preuve d'une grande ouverture à l'égard de l'État d'Israël, dans un souci de favoriser le règlement d'une paix durable dans la région. On se souvient en effet que le Sultan Qabous, sur le trône depuis bientôt vingt-cinq ans, fut le premier chef d'État du monde arabe à soutenir les accords de Camp David entre Israël et l'Égypte.

Agrégé d'histoire, docteur ès lettres, Jean Jacquart est professeur émérite à l'université de Paris I.

A l'occasion du 500^e anniversaire de la naissance du futur François I^{er} et de la réédition de la biographie qu'il avait consacrée au « Roi-Chevalier », Jean Jacquart a bien voulu nous présenter les multiples aspects de sa personnalité et de sa politique, décisive quant au développement de la France moderne.

Jean Jacquart

François I^{er}

■ **Royaliste : Comment en êtes-vous venu à consacrer un livre à François I^{er} ?**

Jean Jacquart : Je ne suis pas spécialiste de biographie. Un jour, la directrice de collection chez Fayard m'a téléphoné en me disant que M. Delumeau lui avait donné mon nom et me demandant de « faire » un « François I^{er} ». Après réflexion, j'ai accepté sous réserve de traiter l'ouvrage sur le thème : « La France et François I^{er} ». J'ai donc préparé ce livre dont la première édition est parue en 1981 et que l'on vient de rééditer. Je me suis beaucoup servi des chroniques du temps, des documents déjà publiés : nous disposons en particulier du catalogue des actes de François I^{er}, paru au début du siècle, lequel comprend plus de 33 000 numéros avalisant tout ce qui est sorti de la Chancellerie royale. Pour la seconde édition, j'ai décidé d'écrire une postface pour tenir compte de ce qui avait été acquis entre-temps.

■ **Royaliste : François I^{er} n'était pas « né » pour être Roi... ?**

Jean Jacquart : Nous sommes dans l'année du cinquième centenaire de la naissance de ce Roi qui est né le 12 septembre 1494. Je n'insiste pas tellement sur sa montée au pouvoir ; encore que ce soit passionnant puisque, lorsqu'il naît, ce fils de Charles d'Angoulême et de Louise de Savoie n'est qu'un cadet d'une branche on ne peut plus cadette. Survient alors toute une série de hasards historiques : la mort du Dauphin, de Charles VIII et la montée au trône de Louis XII. Dès lors, dans l'ordre de la succession, François devient le premier. Nous sommes en 1498, il a alors quatre ans lorsqu'il est « transféré » à Amboise. On a souvent l'impression que Louis XII mène une politique incohé-

rente quant à la préparation de sa succession (projet de mariage de Claude de France, dont la dot n'était pas moins que la Bretagne et la Bourgogne, avec Charles de Habsbourg...). Il était néanmoins très conscient de ses devoirs de Roi de France. Louis XII pouvait toujours espérer avoir un garçon d'Anne de Bretagne. Il devait donc laisser à son éventuel fils légitime un royaume en ordre, dans lequel il n'y aurait pas de prince suffisamment puissant pour porter ombrage au futur Dauphin. En même temps, et c'est une des données fondamentales de l'histoire de la Monarchie française que ce sentiment très fort qu'ont les souverains successifs de leur devoir vis-à-vis de la Couronne, Louis XII se doit de préparer François d'Angoulême à ce qui « risque » d'être son rôle futur. D'où une éducation qui est celle d'un prince de son époque, faite de cheval, de tournois, d'apprentissage de la guerre et d'un peu de « lettres ». François s'intéressera plus tard aux lettres et aux arts, mais il s'agira là d'un acquis. On lui donne le titre de Duc de Valois, mais on ne l'appelle pas au Conseil du Roi ni ne lui donne aucun commandement militaire important : il n'ira pas en Italie avec Louis XII. A la mort de ce dernier, on ne peut pas dire qu'il ait une réelle expérience politique.

■ **Royaliste : Le rôle de certains conseillers ne s'est-il pas ajouté à celui de Louis XII ?**

Jean Jacquart : Effectivement un certain nombre de conseillers importants, dès l'époque de Charles VIII et sous celle de Louis XII, se sont très tôt regroupés autour de ce jeune prince pour en faire, en quelque sorte, leur « candidat ». Il faut souligner le rôle que semble avoir joué Florimond Robertet, un des cent vingt notaires et secrétaires

du Roi, chargé de mettre en forme les actes du Conseil. Mais, depuis le règne de Charles VIII cet officier de la Chancellerie a pris une importance toute particulière, spécialement en politique extérieure. Il est au courant des affaires les plus secrètes et fait partie des trois ou quatre secrétaires auxquels on confiait systématiquement les dossiers importants. Ils finissent par acquérir, fin XV^e début XVI^e siècle, une véritable stature politique : ils sont la mémoire du Conseil. Or, lorsqu'en 1504, par un acte resté secret, le Roi malade demande qu'on fiance Claude à son cousin Fran-

çois, c'est Florimond Robertet qui est chargé d'enregistrer le texte. A la fin de 1505, lorsque le Roi rédige son testament, c'est encore lui qui officie.

■ **Royaliste : Quel « bilan » peut-on établir en matière de politique intérieure ?**

Jean Jacquart : Ce qui est le plus important pour l'avenir de la France, c'est la construction de l'État et la participation de François I^{er} à la grande oeuvre capétienne. Il travaille à l'édification de l'État au sens où nous l'entendons aujourd'hui : un organisme supé-

rieur aux autres qui a une « idéologie », des buts et des moyens. Dans la construction de « l'idéologie » de la Monarchie absolue et centralisatrice, son règne est celui où, grâce aux humanistes et aux gens du Conseil, le corps de doctrine se constitue. Le Roi s'attache à se donner les moyens qui lui sont nécessaires : le Conseil du Roi qui, désormais, à travers le Conseil des Affaires, regroupe les quelques personnages qui entourent le souverain pour l'aider à décider. Dans la tradition du Royaume, il décide seul, mais doit prendre conseil. On assiste à l'intensification du « maillage » du corps des officiers : 5 000 au début du règne, 10 000 à la fin. En trente ans de temps, le Roi double son emprise sur les provinces. Nous devons relever également l'organisation de la Chancellerie désormais protégée, les réformes financières qui donnent une meilleure organisation... Il faut ajouter l'emprise sur l'Église : le concordat de 1516 a donné à François I^{er} la gestion de la fortune de l'Église de France. Il intervient dans la nomination des évêques et dispose d'environ 500 « bénéfices majeurs », riches abbayes et prieurés ; cela lui donne un pouvoir considérable. Encore à son actif, la tentative - qui a échoué sur le moment pour réussir plus tard - d'associer les roturiers à la défense du Royaume en formant dans chaque province une légion de 6 000 hommes, non mercenaires puisqu'ils touchent une solde de l'État, encadrés par des gentilshommes. Autre idée importante, après la paix de Cambrai en 1529, celle qui consistait à jalonner la frontière, depuis la Picardie jusqu'à Sals, en face du Roussillon, de places fortifiées placées stratégiquement sur les routes d'invasion. La construction de l'État a également consisté à « rogner les ailes » des Parlements, des États provinciaux, à remettre la noblesse à sa place. François I^{er} a usé des armes de la grâce ou de la disgrâce. Évidemment, nous ne nous trouvons pas là en présence d'une Monarchie absolue au sens que cette expression prendra, un siècle et demi plus tard, sous Louis XIV. Il reste que des jalons ont été posés.

■ **Royaliste : La politique extérieure du Roi est beaucoup plus controversée. Est-ce à juste titre ?**

Jean Jacquart : En matière de politique extérieure, il faut pourfendre quelques idées reçues. Nous avons tous appris que les rois de France s'étaient fourvoyés en Italie, que le Royaume avait été entraîné dans de folles expéditions... Quand on regarde la géopolitique de l'Europe de ce temps, l'Italie comptait beaucoup. L'obsession de François, tout au long de son règne, c'est le Milanais. Il pensait en toute bonne foi non seulement qu'il avait des droits sur cette région, mais qu'il valait mieux qu'elle soit française, c'est un million d'habitants, la riche Lombardie, l'agriculture la plus perfectionnée de l'Italie du Nord, la plus

grande industrie d'armement de l'Europe de ce temps, le contrôle des cols des Alpes et de la plaine du Pô... l'idée d'attacher solidement la Lombardie au Royaume de France n'est donc pas du tout absurde ; d'ailleurs, Charles Quint n'a pas attaché en vain le Milanais (à travers son fils, le futur Philippe II d'Espagne) au destin de la Maison de Habsbourg. L'enjeu était donc bien réel.

Bien qu'il ait perdu sur ce terrain, le bilan de François I^{er} n'est pas négatif. Grâce à une diplomatie extrêmement complexe, il est parvenu à éviter l'encerclement qui menaçait la France. Il a rompu cette sorte de cercle de fer dans laquelle Charles Quint voulait enfermer le royaume. Pour ce faire, François I^{er} n'a pas lésiné sur les moyens : il s'est allié avec Henri VIII d'Angleterre (au hasard des changements de « camp » de celui-ci), avec les princes luthériens d'Allemagne, avec les cantons réformés suisses et même, au scandale de la chrétienté, avec les Turcs. Il a ainsi ouvert à la politique française une de ses dimensions traditionnelles qui n'a pas cessé depuis lors. C'est des années 1535 que date l'intérêt de la France pour ce qui se passe en Méditerranée orientale.

■ **Royaliste : Dans le domaine des arts, l'action de François I^{er} est bien connue. Pourtant, là encore, vous remettez sa politique en perspective...**

Jean Jacquart : Faut-il revenir sur François I^{er}, Père des Arts et des Lettres ? C'est à coup sûr ce qui reste de plus essentiel de son oeuvre. D'un point de vue historique, François I^{er} a créé une tradition qui a été entretenue par tous les Chefs d'État que la France a connus, jusqu'au dernier ; à savoir que l'État doit jouer un rôle de mécène dans le domaine des Arts et des Lettres ; qu'un prince s'honore par les constructions qu'il laisse après lui, que cela fait partie de la fonction régaliennne que de construire, de collectionner, d'aider les artistes à travers les commandes... Le mécénat d'État date véritablement de François I^{er}. Tous les souverains ont ensuite continué dans cette voie, à travers les siècles et les régimes différents. N'insistons pas sur les chantiers royaux : Fontainebleau est celui auquel le Roi a consacré l'essentiel de son temps, pour lequel il a fait appel aux plus grands artistes... et puis Chambord, cette sorte de rêve qui sort de la forêt dans le soleil matinal...

C'est aussi à travers cet intérêt pour les artistes et les symboles qu'ils véhiculent que l'on constate combien François I^{er} a eu le sens de la royauté et de ce que devait être la Nation française.

Propos recueillis par Alain SOLARI

Jean Jacquart
« François I^{er} »
Éd. Fayard - prix franco 150 F.



Le Négus

Lorsqu'il vint nous parler de l'Algérie, Sami Naïr ne s'étonna pas de se trouver devant des royalistes, mais de constater que lesdits royalistes ignoraient jusqu'au nom de Kapuscinski. Il lui fallut éperler, et citer des titres publiés en édition de poche. Confus, nous nous précipitâmes, lûmes, et ne fûmes pas déçus.

Mais nos lecteurs, plus avisés que nous, savent déjà que Ryszard Kapuscinski, journaliste polonais, a publié maints enquêtes et reportages sur les révolutions contemporaines - notamment celles qui ont bouleversé l'Éthiopie, l'Iran et l'Union soviétique.

L'ouvrage consacré à Haïlé Sélassié (1) est immédiatement saisissant. Nous sommes à Addis-Abeba, au temps de la terreur révolutionnaire, lorsque la ville était parcourue par les jeeps des tueurs froids de Mengistu. La nuit, Kapuscinski rencontrait les survivants de l'ancien régime, serviteurs du Palais qui, surmontant leur peur, racontaient les faits et gestes de Son Éminente Majesté, les intrigues de la cour, les subtils hiérarchies, la corruption généralisée, l'étreinte policière, la misère extrême du peuple et la désagrégation finale.

Nous sommes au cœur du despotisme oriental, écoutant chaque battement, loin de toute théorie mais toujours renvoyés aux vieux ressorts du pouvoir - qui peuvent rouiller et se briser tout à coup. Ce récit polyphonique est passionnant. Lisez Kapuscinski !

B.L.

(1) Ryszard Kapuscinski - « Le Négus » - Éd. U.G.E. coll. 10/18, 1994 - prix franco : 46 F.

Idées noires à propos d'un Livre Blanc

Une réflexion sur la défense nationale ne peut être séparée d'une vision d'ensemble du projet français. Oublier ce principe c'est risquer de copier la fausse rigueur du discours gestionnaire et technocratique.

Avec le général Gallois, l'austérité et la technicité des sujets ne nuisent jamais à la qualité de l'expression et à la clarté du débat. Témoin son dernier ouvrage (1) où le plaisir de la lecture n'a d'égale que la qualité de la discussion proposée au citoyen. Les désaccords n'en sont ainsi que mieux repérables et nous avons été contraints d'en constater quelques uns.

Prenant à contre-pied le Livre Blanc sur la défense publié par le gouvernement, le général Gallois considère que la stratégie de la dissuasion nucléaire demeure la seule possible, à l'exclusion de toute autre, pour les armées françaises. Cette position n'est pas nouvelle. Hier, elle était assurément légitimée par la nature même de la guerre froide et l'emportait en réalisme sur l'illusion giscardienne de « la bataille de l'avant ». Mais aujourd'hui ?

Le conflit Est-Ouest a pris fin et le monde a changé. Pourtant, le général Gallois soutient toujours la même idée. Cette fois, la France n'aurait non seulement plus d'objectifs à donner à ses forces classiques mais aussi plus les moyens financiers d'en disposer et son peuple refuserait les sacrifices qu'entraîneraient fatalement des engagements sur le terrain. Par ailleurs, les participations à des coalitions, admises par le Livre Blanc, sont exclues par

l'auteur. Des coalisées ne pourraient poursuivre que des buts étrangers aux intérêts de la France. De même, le général Gallois voit d'un mauvais oeil les mandats militaires décernés à la France par l'O.N.U. et ironise sur notre sort, selon lui peu enviable, de « puissance humanitaire ».

Nous ne pouvons faire nôtre ce raisonnement. En premier lieu, la vocation de la France n'est pas de devenir une Suisse protégée par l'atome. Son histoire et son amour de l'universel font qu'un pacte la lie à la liberté du monde comme l'avait souligné le général de Gaulle. De fait, notre pays est une puissance mondiale. L'extension de son territoire sur trois autres continents, son influence, sa langue, son patrimoine culturel et scientifique en manifestent le témoignage. Il faudrait plutôt dire : la France n'a pas les moyens de rester indifférente aux affaires du monde.

Or, une fois épuisées toutes les ressources du dialogue diplomatique, marquer son intérêt pour la vie internationale peut se traduire par le recours aux multiples moyens de pression qu'offre le registre militaire. En ce qui concerne notre pays, non dans un esprit de conquête ou de domination, mais en vue de pourvoir à sa sécurité et de veiller ailleurs, là où cela est possible, au respect du droit. Tel est le sens de la présence militaire française en Yougoslavie sous les auspices des Nations-Unies

que le général Gallois déplore. Pourtant, il y va de notre sécurité, de nos intérêts et de la défense du droit international. La France n'aurait rien à gagner d'un embrasement général des Balkans.

L'exemple yougoslave montre que dans le monde de l'après-guerre froide une nation comme la France, puissance nucléaire, ne peut faire l'impasse sur ses forces classiques. Dans ce monde instable et imprévisible, les formes d'engagement peuvent être multiples : intervention, interposition, assistance humanitaire... éventuellement avec d'autres pays ayant des objectifs stratégiques similaires. Pour nos armées, l'heure est à la mobilité, la polyvalence, la haute technologie, la diminution des effectifs, la qualité du renseignement. Bref, à la professionnalisation complète de notre défense. Il n'est pas sûr que l'effort budgétaire soit insurmontable pour la nation. Si des dépenses nouvelles sont à prévoir, elles peuvent se trouver néanmoins équilibrées par des économies sérieuses à faire dans certains secteurs à l'occasion de réformes structurelles de l'institution militaire (service national par exemple) (2). Par ailleurs, en dépit de l'individualisme contemporain, de multiples indices nous révèlent qu'on ne saurait sous-estimer le dévouement de nos concitoyens, surtout si un projet ambitieux pour le pays leur était enfin proposé.

François VERRAZZANE

(1) Général Pierre-M. Gallois - « Livre noir sur la Défense » - Éd. Payot - prix franco : 90 F.

(2) Sur les propositions de la N.A.R. en matière de défense voir la motion votée par notre 13^e Congrès et publiée dans Royaliste n° 619.

La politique de la raison

C'est avec la plus grande attention que les travaux de Blandine Kriegel ont toujours été suivis dans ce journal, parce que nous y avons toujours reconnu une parenté essentielle avec notre souci politique fondamental. La priorité donnée à l'État de droit et donc à l'institution politique comme instance de justice, de respect de la liberté et de progrès social rejoignait notre propre projet fondé sur la spécificité du politique. Il faut aller plus loin en affirmant notre dette à son égard, car elle nous a souvent éclairés, en nous apportant une meilleure intelligibilité du passé, une saisie supérieure de la monarchie française dans ses relations avec le droit, sans oublier ce parcours incessant de la raison politique, exploré de la façon la plus pénétrante dans ses deux derniers ouvrages.

La pensée de Blandine Kriegel pourrait se définir comme la tentative la plus rigoureuse et la plus aiguë de penser l'État de droit et ses fondements, qu'ils soient philosophiques, anthropologiques et mêmes théologiques. C'est pourquoi, on ne s'étonne pas de la voir désigner dans l'introduction d'un recueil d'études récentes (1), l'adversaire direct de son mode de pensée, voire de sa déontologie personnelle : un certain romantisme intellectuel coupable, sous les aspects les plus brillants, de dissoudre le droit lui-même, en laissant la place vide, pour l'établissement d'un système totalitaire. En s'en prenant à l'engouement qui a entouré la traduction française des deux grands livres d'Ernst Kantorowicz (*Frédéric II et Les Deux corps du roi* dans la prestigieuse collection de Pierre Nora chez Gallimard), elle ne prend nullement parti pour un mauvais rationalisme réducteur, qui voudrait rejeter par exemple les fondements théologiques de l'État moderne. Bien au contraire, elle montre que cette théologie là ne rend nullement compte d'un approfondissement doctrinal et de la complexité d'un débat.

A ce propos, il faut lire de près le chapitre décisif consacré à Heidegger et qui délaissant la lettre du philosophe de la Forêt Noire se rapporte directement au court-circuit théologique qu'il opère dans son refus du positivisme. « La philosophie de Heidegger n'est pas le dernier mot de la théologie politique, mais seulement l'envers grandiose et infernal, la chambre noire, le côté obscur de l'aveuglement positiviste ». Sans doute Heidegger, comme Kantorowicz peut-il se réclamer de la tradition gibeline, celle de l'Empire, celle du « Christ-César ». Contre le nihilisme, et tous les rationalistes, ce désir de ressaisir un sens contre tous les dessèchements et les désenchantements pouvait séduire. Mais qu'il séduise Hitler lui-même et que Goering ait offert *Les deux corps du roi* au duc aurait dû faire réfléchir. Tout d'abord, cette façon de confondre le politique et le théologique était une façon de dissoudre le premier, en montrant qu'il n'avait pas de consistance propre. En second lieu, cette théologie était fautive, illusoire, elle consistait dans « une physiologie, une doctrine du corps, une exaltation des matérialités ».

De même qu'il y avait une autre pensée politique, « républicaine », celle des États nations comme l'Angleterre et la France, opposés à l'Empire, il y avait une autre théologie : « La seconde théologie, la théologie du royaume, est fondée sur la suprématie de la loi, sur ce que le mouvement de l'école française de spiritualité, auxquels ont appartenu un Poussin, un Vincent de Paul, un Mabillon, a nommé si profondément l'incarnation ascendante. Elle est établie sur la distinction des pouvoirs et la vicariance des fonctions qu'a représentées primitivement la cérémonie du sacre, et plus tard par la médiation des actes, actes de la vie des saints, actes de la vie des hommes, affirmant la domination du pouvoir ou de la vie politique par une parole de Dieu qui rappelle, aux princes et aux individus, leur humanité et leur finitude ».

Ainsi, une vraie théologie sauvegarde la pensée du confusionnisme et permet de reconnaître l'authenticité du souci philosophique qui fonde la politique et qui a été défini par Aristote, le penseur que retrouvent tous les théoriciens de la *res-publica* sous l'Ancien Régime : « Les sociétés despotiques sont les sociétés qui sont organisées en vue de l'intérêt privé, de l'intérêt de quelques uns, tandis que les sociétés républicaines sont les sociétés édifiées en vue de l'intérêt général, du bien commun ». Ceci explique que l'idée républicaine qui se développe sous l'Ancien Régime soit parfaitement conciliable avec la préférence pour une forme monarchique. Tel est le choix d'un Bodin ou d'un Hobbes. Pour Aristote, le gouvernement de la république peut être monarchique dès lors que le monarque a en vue non son intérêt privé mais l'intérêt général.

Dans cette somme unifiée par un même effort d'exigence de rationalité politique, il y a évidemment de multiples centres d'intérêt. Il faut bien choisir. J'en retiendrais encore deux : celui qui tient à la nation (et au risque de dérapage nationaliste) et au caractère ambigu de la citoyenneté républicaine en France. On sait l'actualité du premier sujet. Blandine Kriegel le réexamine au travers de Fichte dont elle affirme nettement le danger. Celui-ci ne vient pas de l'affirmation de l'existence du génie particulier d'un peuple, elle dérive de la confusion de la particularité et de l'universalité : « La particularité de la germanité est érigée en universalité par hypostase des traits historiques et par exhaussement des origines ». Contre l'absolutisation d'une particularité, il n'y a que l'horizon kantien de l'idée de république universelle qui compte ou l'un de ses analogues qui sauvegarde l'idéal universel du droit.

Blandine Kriegel a souvent analysé *La république incertaine* qu'établit la Révolution française. Elle revient ici sur ce thème privilégié, en montrant les apories de la déclaration des droits de l'homme de 1789 concernant par exemple la liberté de conscience ou la souveraineté du peuple. De même, il y a dans la Révolution française une exaltation trouble des mânes de la romanité, un culte rendu au Moloch de la guerre qui débouche sur la Terreur. Comment expliquer que nulle opposition républicaine ne se dresse contre l'Empire de Bonaparte ? Parce qu'il y a « dans la tradition républicaine quelque chose d'incomplet, de non saturé qui a pu constituer un obstacle à la démocratisation ». Mais toute la tâche de la raison consiste à déifier ces obstacles, sans les nier, en se fiant « au temps spirale de la Bible ; le temps de la démocratie et celui de l'échelle de Jacob ».

(1) Blandine Kriegel - « La politique de la raison » - Bibliothèque scientifique Payot - prix franco : 180 F.
Blandine Kriegel - « Propos sur la démocratie, Essais sur un idéal politique » - Descartes et Cie - prix franco : 95 F.

par Gérard Leclerc



EN QUELQUES MOTS

♦ **IN MEMORIAM** - Paul del Perugia est décédé le 12 novembre dernier dans sa quatre-vingt-cinquième année. Fidèle abonné de *Royaliste* depuis le numéro 1, cet ancien diplomate avait publié plusieurs ouvrages historiques remarquables. On lui doit en particulier un « *Louis XV* » (malheureusement épuisé) et une étude sur les rois du Rwanda, « *Les derniers rois mages* », qui vient d'être rééditée (prix franco : 86 F).

♦ **ROIS DE FRANCE** - Les éditions Ouest-France viennent de publier une jolie plaquette de trente-deux pages sur la « *Généalogie des Rois de France* ». On y trouve des tableaux généalogiques simplifiés de toutes les dynasties ainsi que des petites notes sur chaque souverain avec un bref rappel des faits historiques de son règne. Une iconographie en couleur particulièrement soignée illustre cette plaquette (prix franco : 36 F).

♦ **CUISINE** - Le fameux livre de cuisine limousine *Lo Topin de la Marieta*, dont les auteurs sont nos amis Luc et Françoise de Goustine, vient d'être réédité pour la quatrième fois. Il comporte cent cinquante recettes amoureusement recueillies une à une, commentées et illustrées pour le plus grand plaisir des lecteurs qui découvriront ce qui fait le charme rustique mais aussi raffiné des tables limousines (prix franco 150 F).

♦ **BERNANOS (I)** - Le cahier annuel (n° 5) de l'association des Amis de Georges Bernanos vient de paraître. Outre les nouvelles concernant les activités de l'association et un utile bilan sur l'état actuel des disponibilités de l'œuvre de Bernanos chez les différents éditeurs, ce cahier publie de nombreuses lettres inédites. *Les Cahiers Georges Bernanos* sont envoyés aux adhérents de l'association (30 rue des Dames 75017 Paris - cotisation : 100 F par an).

♦ **BERNANOS (II)** - Du 25 janvier au 28 février, *Le journal d'un curé de campagne* sera représenté dans une adaptation et mise en scène de Jean-Pierre Nortel à l'espace Georges Bernanos (4 rue du Havre, Paris 9e - tél. 45.26.65.34).

♦ **A SIGNALER** - Quand on parle édition, l'on songe immédiatement à la jungle éditoriale parisienne, mais combien de petits éditeurs mènent courageusement en province une politique de parutions originales ? Ainsi les éditions *Le Caractère en Marche* (en Saône-et-Loire) qui viennent de nous signaler la sortie d'une étude sur « *La ligne de démarcation en Saône-et-Loire pendant la deuxième guerre mondiale* » (prix franco 110 F), ainsi que celle d'un ouvrage, « *Les deux grands siècles de Cluny* », faisant revivre l'histoire de la célèbre abbaye (175 p. avec un cahier photo - prix franco 120 F).

Les éditions *Le caractère en marche*, 2 rue des Écoles, 71420 Genelard.

Épatant !

Dutourd, maître de lecture

Des snobs du verbe aux mondains du bouquin, tous trouveront leur miel en butinant au dernier Dutourd, histoire de se cultiver rapido pour briller sans peine...

Domaine public reprend le titre de la chronique tenue jadis par Jean Dutourd dans *Le Point*. En fait, *Domaine public* est la continuation d'un autre recueil d'articles littéraires paru en 1986, *Contre les dégoûts de la vie*. Dans le présent volume sont réunies les critiques concernant les rééditions de « classiques » (de Platon à Vialatte ; Dutourd donnant à cette étiquette une coloration toute personnelle) ; viennent ensuite s'y ajouter une quinzaine de préfaces écrites pour des œuvres fort différentes (du *Satiricon* de Pétrone à des *Promenades en Normandie*).

On voudrait tout citer, tant Dutourd sait merveilleusement accommoder le vrai savoir avec esprit, c'est-à-dire en dissimulant l'érudition sous les charmes de l'humour et de l'impertinence... « *Quelque talent qu'ils aient, je ne parviens pas à regarder les écrivains vivants autrement que comme des journalistes* ». Dès son préambule, Dutourd donne le ton et le sens du propos : il s'agit de « changer de contemporains » afin de recréer, en des temps plus ou moins anciens, sa propre vie. Pour ses escapades dans le passé, Dutourd se choisit des guides tantôt illustres, tantôt obscurs mais toujours - selon son mot

favori - épatants. Et, au retour de ses visites, il nous livre, sans grand respect pour les habitudes vaches sacrées, ses avis, ses remarques, ses bons mots. De quoi enrichir votre



collection de citations ! En voici un choix, à vos carnets !...

« *J'ai mis longtemps à convenir que Restif était le plus grand écrivain du XVIII^e siècle. J'étais intimidé par le triumvirat des manuels : Voltaire, Diderot, Rousseau* ». - « *Chateaubriand est bien un homme de lettres : il n'est jamais satisfait de son époque et ses amis politiques lui sont encore plus odieux que ses ennemis* ». - « *La comtesse de Ségur est le Balzac de la jeunesse. Elle a composé la*

Comédie enfantine en vingt volumes, qui sont tous des chefs-d'œuvre ». - « *Vialatte démontre somptueusement dans toute son œuvre que le grand art n'est pas cosmopolite, mais régionaliste* ». A propos de Léautaud : « *Il n'y a rien de tel que les gens d'un autre âge pour bien peindre leur temps* ». Sur Mirbeau et son *Journal d'une femme de chambre* : « *La récompense des romans médiocres, c'est qu'on les porte facilement au cinéma* », et encore : « *Il a fini membre de l'Académie Goncourt, cette illustre et puissante assemblée composée de dix poules qui pondent chaque année un oeuf d'or* ». A propos du Prince de Ligne : « *Ce Belge du Saint-Empire est ce que la France a produit de plus réussi* ». Sur Rousseau : « *Son optimisme, sa croyance dans la bonté native de l'homme a rendu l'Europe idiote pendant deux siècles* ». Enfin, sur son cher Rivarol : « *Etre immortel avec cent pages n'est pas à la portée du premier venu. Ce triomphe de la paresse est unique* ».

Plongez-vous dans le dernier Dutourd ! Il séduit et rassure son lecteur en lui donnant la délicieuse impression de devenir savant, et brillant, et drôle...

Christian LIBENS

Jean Dutourd - « *Domaine public* » - Flammarion, 1994 - prix franco : 135 F.

MERCREDIS DE LA NAR

A Paris, chaque mercredi, nous accueillons sympathisants ou curieux dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1^{er}, 4^e étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain. La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre et gratuite), elle s'achève à 22 h. Un dîner est alors servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner : 25 F).

● **Mercredi 11 janvier** - Héros de la campagne contre Maastricht, Philippe Séguin incarne la nouvelle génération gaulliste que nous observons avec une attentive sympathie. Auteur de la première biographie de « *Philippe Séguin* » et chef du service politique d'Europe I, Bruno SEZNEC retracera pour nous l'itinéraire de cet enfant de Tunis qui ne cache pas sa volonté d'habiter l'Élysée.

● **Mercredi 18 janvier** - Professeur de psychiatrie, chercheur à l'INSERM et chef de service au CHU de Caen, Édouard ZARIFIAN dénonce dans un ouvrage récemment publié (« *Des Paradis plein la tête* ») les

ravages de la médicalisation des difficultés de l'existence qui nous conduisent vers un « meilleur des mondes » dans lequel l'anesthésie psychique et affective privera la vie de sa signification. Avec Édouard Zarifian, nous réfléchirons aux moyens de lutter contre les illusions de la pharmacopée.

● **Mercredi 25 janvier** - Invitée à l'une de nos réunions, Martine Gozlan nous avait parlé avec enthousiasme des recherches et de l'enseignement d'un jeune imam qui cherche à réconcilier la raison et la tradition, la modernité et la foi. Cet imam se nomme Soheib BENCHEIKH. Il a bien voulu venir nous présenter sa réflexion sur « *l'État laïc et la religion islamique* ». Nul n'ignore que cette question, méconnue par les politiques et maltraitée par les médias, est décisive pour les pouvoirs publics et pour les musulmans français ou vivant en France.

Pour recevoir régulièrement le programme des « mercredis » de la N.A.R. il suffit de nous en faire la demande

RARE-BIBLIOPHILIE

Un des 40 ex. numéroté du tirage de tête sur papier Hollande vergé des

Mémoires d'exil et de combats

du comte de Paris.

Prix franco : 850 F

Le nouveau livre de Bertrand Renouvin « Derniers jours avant la révolution »

Il faut désormais préparer le changement. Pour la justice et la liberté. Pour la ville et la citoyenneté. Pour le travail et la solidarité. Deux siècles après le 14 juillet 1789, un royaliste annonce la révolution afin que nous redonnions sens à l'histoire. C'est bien ce que le monde attend de nous.

NOM/Prénom :

Adresse :

☐ Commande « Derniers jours avant la révolution » au prix de 135 F franco

Bulletin à retourner à ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

CONGRÈS

Le 14^e Congrès des adhérents de la NAR aura lieu à Paris les 11 et 12 février prochain. Les thèmes retenus cette année pour le travail des commissions sont : « *Activité, emploi et rémunération* » et « *État laïc et religions en France* ». Rappelons que le Congrès est ouvert à tous les adhérents à jour de leurs cotisations. Il n'est pas trop tard pour adhérer à la NAR si vous désirez participer aux travaux du Congrès.

ÉPINGLETTES

Nous disposons de différents modèles d'épinglettes (pin's) vendues au prix de 35 F pièce (franco de port).

- ♦ Buste de Louis XVI (vieux or ou vieux argent) - 23 mm de haut
- ♦ Buste de Marie-Antoinette (vieux or ou vieux argent) - 23 mm de haut
- ♦ Fleur de lys (vieux or ou argentée) - 17 mm de haut
- ♦ Double cœur vendéen (Vieux or ou doré ou argenté) - 24 mm de haut.
- ♦ Armoiries de Jeanne d'Arc (email or et argent sur fond bleu) - 16 mm de haut.
- ♦ Blason de France (trois fleurs de lys or sur fond bleu) - 10 mm de haut.
- ♦ Grandes armes de France (email or et bleu sur fond blanc) - 18 mm de haut.
- ♦ Armes de France avec devise Montjoye St Denis (email bleu et or sur fond blanc) - 12 mm de haut.
- ♦ Insigne de l'association des Amis de la Maison de France (fleur de lys dorée sur hexagone bleu) - 20 mm de haut.

SOUSCRIPTION

Notre souscription était close lorsque nous sont parvenus encore quelques dons qui ont porté le total des sommes recueillies à plus de 47 000 F. L'objectif a été atteint et même dépassé ! Un grand merci à tous et à toutes.

Dernière liste de souscripteurs

Elizabeth Barat 50 F - Patrice Le Roué 250 F - Philippe Favre 250 F - Jean-Marie Gurvil 100 F - Philippe Llau 250 F - Frédéric Pierre 50 F - H.T. (Paris) 100 F.

Total de cette liste : 1050 F
Total général : 47 239 F

RELIURES

Nous mettons à la disposition de nos lecteurs qui désirent conserver leur collection du journal, une reliure plein toile bleue frappée d'une fleur de lys et avec inscription « *Royaliste* » dorée.

Cette reliure permet de contenir 52 numéros du journal. Elle est vendue au prix de 97 F franco.

ABONNEMENTS D'ESSAI

Quel meilleur ambassadeur de *Royaliste* que le journal lui-même ? Ouvrez votre carnet d'adresses et envoyez-nous les coordonnées de ceux de vos amis susceptibles d'être intéressés par *Royaliste*.

Nous leur ferons un abonnement d'essai pendant trois mois. Prix de chaque abonnement : 25 F.

Aidez-nous en adhérent à la N.A.R. !

Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Profession :

Adresse :

désire recevoir, sans engagement de ma part, une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à renvoyer à :

« *Royaliste* », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

Avec les « gauchistes » du D.A.L.

En chaque début d'hiver, la télévision nous donne à voir la misère et ceux qui font la charité. On ouvre rituellement les Restaurants du Coeur, on se dévoue la nuit de Noël pour que les pauvres, les sans-abri, reçoivent en même temps qu'une soupe chaude un peu de chaleur humaine.

Aimablement invités à commenter ces images édifiantes, de hauts responsables politiques nous annoncent régulièrement de nouvelles mesures en faveur de plusieurs catégories de sigles, Rmistes, SDF, et nous prient d'attendre patiemment les effets bienfaisants de la reprise économique. Cette année, nous avons même eu droit à un brillant exposé de philosophie morale, au cours duquel le professeur Barre en personne nous a appris à opposer la « compassion » nécessaire à cette « sensiblerie sociale » qui fait qu'on dépense à tout-va en période électorale.

Avec Bernanos, nous n'avons cessé de répéter qu'on ne pouvait parler à la fois le langage du devoir et celui des affaires. Le cas de M. Barre est à cet égard tout à fait exemplaire puisque l'éminent professeur, qui jouit paisiblement de sa retraite d'universitaire et de quelques revenus annexes, est un partisan déterminé des recettes libérales. Compatir, c'est souffrir avec. J'ose espérer que M. Barre, M. Minc et les autres adeptes du réalisme social pratiquent discrètement une compassion active, et qu'ils paient chaque jour de leur personne, à proportion de leurs grands privilèges. Mais la classe possédante a toujours eu beau jeu de répon-

dre que ses adversaires n'avaient pas le monopole du coeur, et qu'elle travaillait durement pour poser des conditions économiques favorables au bien-être de l'humanité. Qu'on ne la dérange point dans ces tâches austères, et qu'on rejoigne, en attendant mieux, ceux qui se dévouent dans des missions charitables...

Nous voici tous renvoyés à la compassion, confrontés à notre mauvaise conscience, incités aux sacrifices. Telle est bien la doc-



trine de M. Minc : ceux qui ont la chance de gagner leur vie doivent partager équitablement leurs gains avec les plus pauvres. Comment résister à l'exigence compassionnelle sans paraître ignoble ? Mépriserait-on les Restaurants du Coeur ? Tiendrait-on pour dérisoires les mille et une formes de l'aide sociale ? Refus du réalisme et de la charité, par trop d'impatience et au nom d'utopies dangereuses ou criminelles ! Cette vieille dialectique fonctionne aujourd'hui à merveille, et la vertu n'a jamais été mieux portée par la classe dirigeante.

Il a fallu un mouvement marginal placé sous l'égide d'un

très vieux prêtre pour que le discours de la compassion soit brisé, pour que la vertu des possédants paraissent pour ce qu'elle est : une tartufferie. En occupant rue du Dragon un immeuble de la COGEDIM, société dont le nom évoque la spéculation immobilière, les malversations et les financements occultes de partis politiques, l'abbé Pierre et les militants du Droit Au Logement n'ont pas demandé qu'on plaigne les mal-logés et qu'on leur accorde quelques subsides, mais qu'on applique les dispositions légales - en l'occurrence l'ordonnance de 1945 sur la réquisition des logements vides.

Ce coup d'éclat est à tous égards un acte politique. Inspiré par la morale chrétienne qui enseigne que les pauvres peuvent prendre les biens superflus, et par le respect tant religieux que laïc de la dignité humaine, l'occupation de l'immeuble de la COGEDIM ne donne pas seulement un toit à quelques uns des soixante mille Parisiens mal logés. C'est une protestation contre la prétendue « loi » du marché - loi imbécile, « analysée » par de solennels crétins qui ont été pris au piège de leurs propres calculs. C'est une dénonciation du laxisme de la classe politique, socialiste, libérale, chiraquienne, qui a laissé faire le gang des spéculateurs. C'est un coup d'arrêt, symbolique et pratique, à la logique ultra-libérale qui engendre toujours plus d'exclusion sociale. Et c'est un acte efficace, puisque les réquisitions ont commencé.

Le maire de Paris n'abuse personne lorsqu'il fait mine de découvrir « l'approche spéculative des choses », qu'il a lui-même encouragée, tout en dénonçant les « gauchistes » du D.A.L. De coeur et de raison, et dans l'action s'ils le souhaitent, nous sommes avec ces « gauchistes » - avec Albert Jacquard et l'abbé Pierre.

Bertrand RENOUVIN